

## Réforme de la gouvernance scolaire

Compte tenu du caractère récent et structurant des changements proposés, l'ACÉPO analyse actuellement le projet de loi afin d'en mesurer tous les impacts, particulièrement pour les conseils scolaires publics de langue française.

Bien que les droits constitutionnels des francophones soient respectés dans l'annonce gouvernementale, certains changements soulèvent des préoccupations quant à leurs conséquences directes et indirectes sur la gouvernance locale, la démocratie scolaire et l'exercice des droits de gestion des communautés francophones.

Les principales préoccupations de l'ACÉPO se trouvent sous les thématiques suivantes :

- Responsabilisation financière et rôle des conseillères et conseillers scolaires
- Négociations collectives
- Pouvoirs ministériels en matière de projets d'immobilisation
- Dissolution de la Commission des langues d'enseignement de l'Ontario.



Le ministre de l'Éducation,  
l'honorable Paul Calandra

**Le communiqué de presse de l'ACÉPO vous sera partagé dès que celui-ci est disponible.**

Visionnez la [conférence de presse](#) tenue le 13 avril 2026.

---

## Changement à la formation des enseignant.e.s

[Communiqué du gouvernement de l'Ontario](#)

[Communiqué de l'ACÉPO](#)